

PROCÉDÉS

**D'UNE ASSEMBLÉE de la COMPAGNIE du CHEMIN de FER
du ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE, tenue à Mont-
réal, à l'Hotel Daley (ci-devant Rasco) le 30 Juillet,
1846.**

L'Honorable GEORGE MOFFATT, Président du Bureau des Directeurs fut appelé au fauteuil.

MR. STEERS, Secrétaire.

Le Président s'adressa alors à l'Assemblée, et en expliqua le but, et donna un état des finances de la Compagnie.

MR. STEERS fit alors la lecture du Rapport suivant du Bureau des Directeurs, et de la correspondance qui avait eu lieu entre eux et le Comité Provisoire de Londres.

R A P P O R T .

**LE BUREAU DES DIRECTEURS de la Compagnie du St.
Laurent et de l'Atlantique, demande à faire Rapport,**

Qu'un Acte du Parlement Provincial du Canada, amendant la Charte de la Compagnie, a été passé le 9 Juin dernier,—cet Acte est déposé sur la table, et les Directeurs sont heureux de constater, qu'il met la Compagnie dans une position plus favorable pour le contrôle efficace de ses affaires.

Que depuis l'Assemblée des Propriétaires, tenue le 15 Avril dernier, les opérations et les déboursés par rapport aux affaires de la Compagnie, ont eu principalement lieu pour faire faire les arpentages nécessaires qui comprennent une distance d'environ 70 milles, et qui ont eu un résultat très-satisfaisant, ainsi qu'on le verra par le Rapport détaillé de l'Ingénieur que le Trésorier va vous lire.